BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2575

17 – CHARENTE-MARITIME

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINTES

Jugement d'ouverture

Date : 15 octobre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
527 280 028 RCS Saintes.
DOMAINE DE FONTSECHE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : exploitation et administration par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis à vocation agricole et notamment d'une propriété située commune de Dompierre/Charente et Cherac au lieu-dit Fontséche.exploitation de toutes distilleries situées sur Ces propriétés, destinées à la distillation des vins produits par les immeubles exploités et d'une manière générale des vins de la région délimitée de cognac/activité de négociant Vinificateur et d'une manière générale, toute les opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet..
Adresse : Route de Fontsèche, 17610 Dompierre-sur-Charente.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 septembre 2026 désignant administrateur SELARL A.J.I.R.E représentée par Maître César Hubben 12 Rue de Bazoges 17000 La Rochelle mandataire judiciaire SELARL Humeau représentée par Maître Thomas Humeau 69 Rue National 17100 Saintes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale.Délai pour former recours : 10 jours.Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : CA DE POITIERS.